

Le lundi 27 avril s'est tenu le Conseil municipal, présidé par Thierry Trijoulet, maire de Mérignac. La séance s'est ouverte sur des échanges relatifs au rapport de mutualisation 2024 mettant en lumière les apports de cette mutualisation en termes de compétences et d'efficacité. Ce Conseil municipal a permis l'adoption de nombreuses délibérations en faveur de la culture, du sport pour tous, de l'enfance, de la jeunesse et du soutien aux familles.

Mérignac confirme son ambition culturelle avec la Saison Photo 2026

Le Conseil municipal a approuvé le plan de financement de la **Saison Photo 2026**, temps fort culturel désormais incontournable à Mérignac. À travers cette nouvelle édition, la Ville réaffirme son engagement en faveur d'une culture accessible, contemporaine et ouverte à tous.

Portée depuis plusieurs années, cette politique culturelle fait de la photographie un marqueur fort de l'identité mérignacaise, notamment autour de la Vieille Église, lieu dédié à cette discipline depuis 2018. La programmation 2026 proposera trois grandes expositions, avec notamment les artistes **Laura Henno, Olivier Couzel** et **Vivian Maier**, ainsi que des résidences artistiques, des rencontres professionnelles, des ateliers et de nombreuses actions pédagogiques.

Comme le souligne Anne-Eugénie Gaspard, adjointe à la culture- *« au-delà de la diffusion artistique, cette saison vise à soutenir la création contemporaine, valoriser les talents régionaux et internationaux, sensibiliser aux métiers des arts visuels et renforcer la médiation culturelle auprès de tous les publics. »*.

Pour permettre la réussite de cette édition, la Ville sollicitera le soutien financier de ses partenaires institutionnels, aux côtés de Bordeaux Métropole et de la Région Nouvelle-Aquitaine

Mérignac distinguée 5 étoiles avec le label « Commune Sport pour Tous »

Le Conseil municipal a autorisé la signature de la charte du label **« Commune Sport pour Tous »**, une reconnaissance majeure qui vient saluer l'engagement constant de Mérignac en faveur d'une pratique sportive accessible à tous. Attribué pour quatre ans, de 2025 à 2028, ce label valorise les collectivités qui développent une politique sportive inclusive, diversifiée et tournée vers le bien-être des habitants.

Mérignac a obtenu le **niveau maximal de cinq étoiles**, témoignant de la qualité des actions conduites par la Ville : animations sportives régulières, encadrement qualifié, développement du sport-santé, accompagnement des publics de tous âges et prise en compte des enjeux sociaux.

Cette distinction confirme la place du sport comme levier central des politiques municipales, au service de la santé publique, du lien social et de l'attractivité du territoire. Elle renforcera également la visibilité de Mérignac grâce à des supports de communication dédiés et une signalétique spécifique.

Mérignac soutient les associations mobilisées pour les Temps d'Activités Périscolaires

Le Conseil municipal a voté l'attribution de **79 789,28 € de subventions** aux associations intervenant dans le cadre des **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** pour la période de janvier à juillet 2026. Ce soutien confirme l'engagement de la Ville en faveur d'un accueil éducatif de qualité pour les enfants mérignacais.

Mis en place depuis 2014, les TAP permettent aux élèves de bénéficier d'activités variées en complément du temps scolaire. Pour faire vivre ce dispositif, Mérignac s'appuie sur un tissu associatif dynamique et reconnu, mobilisé autour du sport, de la culture, des sciences, des loisirs éducatifs ou encore de la citoyenneté.

Grâce à ce partenariat durable avec les acteurs locaux, des centaines d'enfants pourront continuer à accéder à des animations enrichissantes, encadrées par des intervenants qualifiés, favorisant la découverte, l'épanouissement et la réussite éducative.

Mérignac renforce son soutien aux familles et à la parentalité

Le Conseil municipal a autorisé la Ville à répondre à l'appel à projets du **Fonds national Parentalité** et à solliciter des financements auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde. Cette démarche permet de développer de nouvelles actions concrètes en faveur des parents et du bien-être des familles mérignacaises.

Ce nouveau dispositif national vise à accompagner les parents dans leur rôle éducatif, prévenir l'isolement, favoriser l'entraide et valoriser les compétences parentales. Mérignac s'inscrit pleinement dans cette dynamique avec plusieurs projets de proximité.

À la **Maison de la Petite Enfance Simone Veil**, des ateliers parents-enfants sont proposés autour de la périnatalité, du lien parent-enfant par l'art et la culture, ainsi que du développement moteur des tout-petits.

La Ville soutient également des actions menées avec l'association **Ethnotopie**, notamment auprès des familles migrantes, à travers des groupes de pair-aidance et des ateliers favorisant l'échange, la confiance et l'attachement parent-enfant.

Enfin, **La Parenthèse** développe un parcours consacré au répit parental, à la charge mentale et à l'accompagnement des familles, complété par un cycle de conférences et de temps d'échanges sur les grands enjeux éducatifs du quotidien : écrans, autorité parentale, addictions ou violences intrafamiliales.

L'adoption de cette délibération, confirme un engagement de la ville auprès des familles, une écoute et un soutien des parents et une mobilisation pour l'épanouissement des enfants.

Mérignac approuve le projet de fonctionnement du futur Pôle Jeunesse « Le Carré Jeunes »

Le Conseil municipal a approuvé le projet de fonctionnement du futur **Pôle Jeunesse « Le Carré Jeunes »**, équipement structurant dédié aux **11-30 ans**. Ce lieu ressource, pensé avec les jeunes et les partenaires du territoire, incarne l'ambition municipale de faire de la jeunesse une priorité d'action publique.

Fruit de plusieurs années de concertation, le Carré Jeunes rassemblera en un même lieu le Bureau Information Jeunesse, l'Espace Jeunes, la Mission Locale Technowest ainsi qu'une résidence Habitat Jeunes de 60 logements. Il proposera un accompagnement global autour de l'orientation, de l'emploi, du logement, de la santé, de la mobilité, des droits, mais aussi de la culture, du sport et des loisirs. Conçu comme un espace moderne, accessible et ouvert à tous, le site offrira des espaces de travail, de rencontre, de coworking, de restauration et d'animation. Les jeunes y seront pleinement associés à la gouvernance, à travers une démarche participative inédite.

Le Carré Jeunes répond à des enjeux majeurs identifiés sur le territoire : insertion professionnelle, décrochage scolaire et social, accès aux droits, santé mentale ou encore autonomie résidentielle. Il permettra de mieux coordonner les acteurs locaux et de proposer des parcours plus lisibles et plus efficaces.

Avec ce projet, Mérignac se dote d'un outil innovant au service de l'émancipation, de la réussite et de l'engagement de sa jeunesse.

Contact presse :

Elyse Perusseau

e.perusseau@merignac.com – 07 61 61 37 95